



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de l'établissement public  
de coopération culturelle du Château de La Roche Guyon

Objet : tarifs 2005

L'an deux mil cinq, le vingt-deux mars à 9h30 s'est réuni à l'hôtel du département du Val d'Oise le Conseil d'administration de l'E.P.C.C. dûment convoqué le 10 mars 2005.

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de votants : 18 (4 pouvoirs)

**Etaient présents :**

**Membres désignés par les collectivités**

Représentants du conseil général :

- Raymond LAVAUD, président de l'EPCC, vice-président du conseil général du Val d'Oise,
- Guy PARIS, vice-président de l'EPCC,
- Robert DAVIOT, vice-président du Conseil général du Val d'Oise

Représentant de la commune de La Roche Guyon : Alain QUENNEVILLE, Maire

Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français : Madame Dominique HERPIN-POULENAT, Vice-Président

**Représentants de l'Etat :**

- Patrice PENNEL, représentant le Préfet du Val d'Oise (DACI)
- Isabelle LAZZARINI, représentant le Directeur régional des Affaires culturelles d'Ile-de-France

**Personnalités qualifiées**

Le propriétaire : Guy-Antoine de La ROCHEFOUCAULD

Personnalité désignée par l'Etat : Michel TRON, architecte des bâtiments de France

Personnalité désignée par le conseil général : Luc Alain VERVISCH, directeur général adjoint du département du Val d'Oise

Personnalité désignée par la commune : Gilles MACRE, conseiller municipal

Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La ROCHEFOUCAULD

**Représentants du personnel**

- Olivier LOPES
- Vincent SUKHASEUM

**Absents excusés :**

- Christophe DURAND, conseiller général (pouvoir donné à M. Paris)
- Alain LEIKINE, Conseiller général
- Jean-Pierre MULLER, Conseiller général (pouvoir donné à M. Lavaud)
- Jean-Pierre BADY, conseiller-maître à la cour des comptes, président du conseil national des parcs et jardins (pouvoir donné à M. Vervisch)
- Bernard TOUBLANC, Président du directoire de la caisse d'épargne Ile de France Nord (pouvoir donné à Mme Herpin)

Le conseil d'administration,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle et le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 ;

VU les statuts de l'EPCC du Château de La Roche Guyon annexés à l'arrêté préfectoral de création en date du 19 décembre 2003 ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du 19 janvier 2005 sur les tarifs 2005

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**ACCEPTE** la grille de tarifs annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme du registre des délibérations.

Le Président,  
Raymond LAVAUD

*01 Lavaud*